

me avec eux; il s'est fait nommer a Bruxelles le Chevallier des armoises; j'ay cru
devoir donner advis de le pourrable chose, dont l'on vous avise dans la crea-
que j'ay, que vous en estes incapable, afin que vous m'en donniez moyen de vous
justifier; je ne vous diray point mon nom, parce que si vous estes capable du
pareille pensee, je ne voudrois point avoir de Commerce avec vous; si vous
m'eschivez, vous pouvez m'adresser vos Lett. a Mons^r. Berault, marchand
binaire a Paris, Rue S. Jacques a l'Enseigne du Chapelet, et dessous son Envelope,
celuy, au Chter de Breuil a Paris.

B. k. 14.

Responce de Mons^r. van Beuningen au Precedent Billet.
Escrite a la Haye le 13. Avril.

ay receu avant hier l'avis, que vous me donnez de le pourrable calom-
nie, qui s'est forgie contre moy, elle ne fait peu de peine dans la confiance que j'ay en
ma innocence, et dans la persuasion, ou je suis, que tous ceux qui me cognoissent,
me tiendront incapable autant que je le suis de la moindre pensee d'un crime si
horrible: mais Elle a reveille en moy une grande, curioite pour sçavoir l'origine
de l'auteur d'une mechancete si noire; et vous m'obliger, beaucoup en m'aidant
a le decouvrir; je ne trouve point de voye plus propre pour cela que la recher-
che que la justice en doit faire sur la demonstration de ce, que vous m'avez mar-
que; je vous prie de m'ouvrir ce chemin en donnant part au Roy, ou a ses Con-
seillers de tout ce que vous avez appris; outre l'obligation que je vous en auray
de le faisant, vous vous acquitterez en mesme temps du devoir d'un bon Sujet,
qui ne vous laisse pas la liberte de supprimer un avis de cette importance re-
latif de toutes les circonstances que vous m'avez marque; vous pouvez estre as-
sure de mon innocence, si vous m'avez cogneu jusques a avoir contracte de la-
quer avec moy, comme vous me le dites; mais personne que celui qui seroit l'in-
venteur d'une fausse accusation, ne peut se devoir avec une certitude tres entiere
de n'ay point de dire que moy coupable de l'execrable dessein, qu'on m'impute:
le moindre ombre de doute vous doit faire passer par dessus toutes autres
considerations, pour satis faire a celle que vous devez avoir pour le salut de
vostre, aussi fort je conscience de rien negliger en cette occasion, et c'est en cette
faveur que je me suis trouve obligé de faire part de ce que j'ay sceu de vous a
ces personnes, qui ne sont affices a Paris, en leur permettant de le commu-
iquer aux Conseillers, s'ils jugent que cela se doit; j'espere que vous ne me
ferez pas mauvais gre d'avoir use de cette maniere; car outre que dans une
affaire de cette importance mon devoir me tient lieu de necessite, il ne vous
peut pas estre desavantageux, que je vous oblige a faire ce que vous devez
au Roy et que vous pouvez imputer a un autre si cela embarasse, peut estre
a des personnes, que vous ne voudriez voir en peine. Si vous me faites la grace
de me mander vostre nom, je ne pourray veuvir avec vous avec plus de confi-
ance sur les particularitez que j'ay trouvee dans vostre Lett, mais le manie-
re est trop delicate pour m'ouvrir la dessus avec un incognu. Adieu.

Mons^r. de Leylichem a la Haye le 20. Avril.

B. k. 15.

vous avez enfin peu arretter cet Envoiy de Mons^r. Berckhoffer, il a trouve
a part et qu'and Elle sera revenue je luy ay fait comprendre combien les

in-

informations de bouche seront inutiles apres celles que leoit. Benckhoffer envoye
ment et comme d'icure a autre par eoy il aura meime delu peine a fendre la grande
grandes occupations. de S. A. pour avoir loisir de lentretenir sur un sujet sy agre-
greable, mais je sacheray de l'introduire vous n'aurez que faire de m'envoyer la
lett. de Mons^r. van Beuningen a son Poete, il ne l'avoit pas voulu envoyer sans
mon avis, je suis bien aise que cet homme se rend a la maison, la fable est bien
ingredient de la Poésie, mais nunquam sunt grati qui noverit Sales, et qui
ne trop au ris, vous entendrez peutestre parler d'autres lett^s. du meme
S. et sur un sujet de bien plus sott et noire malice, je ne seay comment
la furie d'enfer s'est mise l'innocence d'un sy honneste homme en butte.
J'ay receu la sott apologie imprimée par l'adresse de Mons^r. Duarte
Sey Mont^s. per quam regulum vous le qualifiez Chevalier, sy telle chose
je serois bien aise d'en estre informé pour ne manquer pas a la bien sçavoir
luy écrivant.
Je viens demander Mons^r. Uyttenboyaert de quelle sorte de parenté vous
partenez et lay prie de vous accommoder. c'est a vous de considerer sy cet
de Portugal seroit bien vostre fait, on avoit dit que le fils du Doyen
est obtenu, qui ne s'accordoit point avec les offres que ces Mess^{rs}. Fagel
blent vous en faire.

Copie d'une lett. de Mons^r. van Beuningen au S^r. Rumpf
a la Haye le 13. April.

Ainsy que je lay donnez Mons^r.

De Compoine le 26. April avec les autres Pièces

Mons^r. Avant hier a mon retour d'une Commission vers Messieurs
les Etats de Frise, j'ay trouvé vos deux tres agreables depectes du dernier du
passe et du 7. du present, je vous remercie de tout mon Coeur de vostre
conduite, de vostre zèle et de vostre diligence infatigable a faire connoître
tout a mon plus grand avantage, mon innocence touchant les calomnies
tion, je suis principalement bien aise de ce que vous avez fait voir ma
Mons^r. de Compoine et que par ce moyen Elle est parvenue jusques au Roy
que cela estant sçeu d'un chacun ma justification ne sera plus contestée, mais
que la mechanceté damnable de mes ennemis n'aura pas de fin, puis qu'Elle
Sy exhortante que par le dernier ordinaire on m'a Envoiyé l'admirable lett^e dont
l'original cy joint, les paroles me manquent et je ne puis assez fortement ex-
mon ressentiment d'une injure, Sy abominable, je ne seay sy l'auteur a
écrit cette calomnie de quoyelle de Coeur pour me donner de la peine, ou Sy
d'autray il m'en avertit par un effet d'amitié, ou peutestre quil veut mettre
re les Complices quil marque, je n'ay, de ma connoissance, jamais ouy nom-
-core moins veu aucun d'eux, et ne puis soupçonner qui peut estre l'auteur
cette Surprenante lett^e, ny trouver moyen de le decouvrir sy ce n'est par
ceux de la maison ou il veut que j'adresse ma reponce, ce que je souhaitterois
re par vostre adresse, j'ay pensé sy je me devois contenter d'abord de faire
-ce pour ne pas faire du bruit peut estre mal apropos et ne pas causer de la peine
homme que je ne puis pas certainement sçavoir sil ne m'a pas voulu faire plaisir
mais la grandeur du sujet m'a fait considerer que je devois faire tomber cette